

DECLARATION DE CONFORMITE UE

«Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou un moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité»

En qualité de fabricant de **vêtements de protection** :

Situé 18 Rue du Pont Rouge, 59236 Frelinghien

Nous déclarons que l'équipement de protection individuelle neuf suivant :

PANTALON FORPN82AE (en ensemble avec **VESTE FORVE82AE**)

- 1 pli d'aisance sur chaque devant
- 2 pinces dos
- Bavette de marquage sous ceinture milieu dos
- 2 poches italiennes avec sacs de poche en même tissu
- 1 poche arrière avec rabat fermé par 2 pressions cachées
- 1 poche treillis avec 2 soufflets (bas et dos) et rabat et fermé par 2 pressions cachées.
- 1 poche mètre avec rabat fermée par 1 pression cachée
- Braguette fermée par zip
- Losange d'aisance à l'entre-jambe
- Ceinture avec élastiques côtés et fermée par bouton boutonnée.
- Bandes contrastées de 3 cm de large sous les
- Parement rabat poche treillis contrasté



est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union, par l'application du règlement européen EPI n°2016/425.

CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493, situé Technologiepark 70, 9052 Zwijnaarde, en Belgique, a effectué l'examen UE de type et délivré l'Attestation d'Examen UE de Type n°033/2020/1302 valable jusqu'au 12/10/2025.

Cet EPI de catégorie 3 est soumis au contrôle annuel selon le module C2 du règlement (UE) 2016/425 et répond aux normes harmonisées suivantes :

EN ISO 13688 :2013 **Exigences générales**

+



A1 + Classe 1
EN ISO 11611
2015



A1B1C1D0E2F1
EN ISO 11612
2015



APC 1
IEC 61482-2
2018

Fait à Liergues / Portes des Pierres Dorées, le 08/02/2024,
Par Stéphanie Pacoud



PA Les Sapins - LIERGUES
69400 PORTE DES PIERRES DOREES
BP 17 - 69651 VILLEFRANCHE S/S CEDEX
Tél. 04 74 65 20 25 - Fax. 04 74 65 48 85